

Gazette officielle du Québec

Partie 1

Avis
juridiques

127^e année

4 mars
1995
No 9

Québec 

Gazette officielle du Québec

Partie 1 Avis juridiques

127^e année
4 mars 1995
No 9

Sommaire

ACCÈS AUX DOCUMENTS DES ORGANISMES PUBLICS ET SUR LA PROTECTION DES
RENSEIGNEMENTS PERSONNELS — LOI SUR L'
AMÉNAGEMENT ET L'URBANISME — LOI SUR L'
AVIS DIVERS
CHANGEMENT DE NOM ET D'AUTRES QUALITÉS DE L'ÉTAT CIVIL — LOI SUR LE
CURATEUR PUBLIC — LOI SUR LE
MINISTÈRES — AVIS CONCERNANT LES
MISE EN MARCHÉ DES PRODUITS AGRICOLES — LOI SUR LA
NOMINATION(S)
PROJET DE LOI D'INTÉRÊT PRIVÉ — AVIS DE PRÉSENTATION D'UN
QUALITÉ DE L'ENVIRONNEMENT — LOI SUR LA
RÉGIE DE L'ASSURANCE-MALADIE DU QUÉBEC
SOCIÉTÉ D'HABITATION DU QUÉBEC — LOI SUR LA
VENTES POUR TAXES, AVIS DE PUBLICATION

Dépôt légal — 1^{er} trimestre 1968
Bibliothèque nationale du Québec
© Éditeur officiel du Québec, 1995

Tous droits de traduction et d'adaptation, en totalité ou en partie,
réservés pour tous pays. Toute reproduction pour fins commerciales,
par procédé mécanique ou électronique, y compris la microreproduction,
est interdite sans l'autorisation écrite de l'Éditeur officiel du Québec.

AVIS AUX ANNONCEURS

La *Gazette officielle du Québec* est le journal par lequel le Gouvernement du Québec rend officielles ses décisions. Elle est publiée en deux éditions distinctes. La première, intitulée « Avis juridiques », est publiée au moins à tous les samedis; la deuxième, intitulée « Lois et règlements », est publiée en français et en anglais au moins à tous les mercredis.

Contenu :

La Partie 1 de la *Gazette officielle* contient les avis juridiques dont la publication est requise par des lois ou des règlements ou encore par le gouvernement. Elle est publiée en français seulement.

Normes de recevabilité :

Les avis doivent contenir le minimum d'information requis par les lois et règlements qui régissent leur publication. On peut se référer à la *Gazette officielle* pour y retrouver des avis déjà publiés et les utiliser comme modèles. Les avis doivent être dactylographiés. Les annonceurs doivent fournir une lettre d'accompagnement indiquant clairement leurs nom et adresse, leur numéro de téléphone et le nombre de publications requises pour chaque avis.

Conditions générales :

Les manuscrits doivent être reçus au bureau de la *Gazette officielle* au plus tard à 12 h, le jeudi précédant la semaine de publication. Les avis reçus après cette date seront reportés à l'édition subséquente. De plus, l'Éditeur officiel du Québec se réserve le droit de retarder ou de refuser la publication de certains documents, à cause de leur longueur, de leur mauvaise formulation ou pour toute autre raison d'ordre administratif.

Les frais de publication sont payables à l'avance et doivent être acquittés par mandat ou par chèque émis à l'ordre de : « Les publications du Québec ». Un exemplaire de la *Gazette officielle* est automatiquement expédié comme preuve de publication pour chaque avis publié.

Toute demande d'annulation doit être faite par écrit et être reçue avant l'heure de tombée. Les frais déjà encourus sont facturés à l'annonceur à qui l'on rembourse tout montant versé en trop.

Si une erreur typographique se glisse dans une première publication, les annonceurs sont priés d'en aviser le responsable de la *Gazette officielle* avant la seconde publication. Les demandes de corrections au texte original doivent aussi être faites par écrit et être reçues avant l'heure tombée.

Tarif de publication*

Le tarif de publication est de 0,83 \$ la ligne agate quel que soit le nombre de parutions.

Tarif de traduction*

Le tarif de traduction est de 20,64 \$ les 100 mots.

Tarif pour les feuilles volantes*

Le prix de vente pour les feuilles volantes est de 0,72 \$ l'unité.

Prix à l'exemplaire*

Le prix d'un exemplaire de la *Gazette officielle du Québec* est de 5,32 \$.

Les demandes de publication d'avis doivent être adressées comme suit :

Gazette officielle du Québec

1500 D, boul. Charest Ouest

1^{er} étage

Sainte-Foy (Québec)

G1N 2E5

Téléphone: (418) 644-7794

(418) 644-7795

Tous les abonnements sont payables à l'avance. Faire parvenir votre chèque ou mandat-poste émis à l'ordre de « Les Publications du Québec ». Aucune réclamation après 90 jours.

Tarif d'abonnements*

Partie 1 «Avis juridiques»: 64 \$ pour 12 mois

Partie 2 «Lois et règlements»: 93 \$ pour 12 mois

Partie 2 «Laws and Regulations»: 93 \$ pour 12 mois.

Toute correspondance concernant les abonnements doit être adressée au :

Service à la clientèle

Division des abonnements

C.P. 1190

Outremont (Québec)

H2V 4S7

Téléphone: (514) 948-1222

Prière de faire part de tout changement d'adresse six semaines avant la date du déménagement et de retourner l'étiquette portant l'ancienne adresse.

* Taxes non comprises

TABLE DES MATIÈRES

ACCÈS AUX DOCUMENTS DES ORGANISMES PUBLICS ET SUR LA PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS — LOI SUR L'

SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE DE DÉVELOPPEMENT
DE LA MAIN-D'OEUVRE (*Délégation*) 267

AMÉNAGEMENT ET L'URBANISME — LOI SUR L'

M.R.C. DE MANICOUAGAN
(*Prolongation de délai pour permettre
d'adopter un document visé*) 267

M.R.C. DE MARIA-CHAPDELAINÉ
(*Prolongation de délai pour permettre
d'adopter un document visé*) 267

M.R.C. DE MASKINONGÉ (*Désaveu du Règlement
de contrôle intérimaire*) 267

AVIS DIVERS

CODE DE PLOMBERIE (*Indexation des honoraires*) 267

LA COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER
DE QUÉBEC CENTRAL
(*Avis aux détenteurs de titres*) 268

RÈGLEMENT SUR LES APPAREILS
SOUS PRESSION (*Indexation des droits*) 268

RÈGLEMENT SUR LES APPAREILS
SOUS PRESSION (*Indexation des droits*) 269

RÈGLEMENT SUR LES INSTALLATIONS
ÉLECTRIQUES (*Indexation des droits*) 270

RÈGLEMENT SUR LES MÉCANICIENS DE
MACHINES FIXES (*Indexation des honoraires*) 271

VILLE DE POINTE-CLAIRE (*Rachat d'obligations*) 271

CHANGEMENT DE NOM ET D'AUTRES QUALITÉS DE L'ÉTAT CIVIL — LOI SUR LE

DEMANDES

Adam Dufour-Maltais 271
Alexandre André Dellazizzo 271
Alexandre André Youssef Nouali 271
Allyne Doyon 272
Anthony Cloutier 272
Anthony Gauvreau-Valentini 272
Bernice Marguerite Janik Trépanier Lallier 272
Bita Zebarjadi 272
Chelsea Tina Mariah Nussey 272
Christianne Dutil 272
Claudia Verelli 272
Cynthia Tremblay-Lespérance 272
Dave Pouliot-Cayer 272
David Levesque 273
Dominic Nguyen 273
Emérielle Mongeau 273
Eric Gendron 273
Etienne Gallichand-St-Hilaire 273
Florian, Azarias, Joseph Gravel 273
Francis Pelletier-Farrell 273

François Levesque 273
Gabriel Darveau Leroux 275
Gabriel Gauvreau-Valentini 272
George Edward Vassilieff (know as Vance) 273
Gilles, Joseph, Rogers Martial Lemire 273
Grâce Jude-Marie Torchon 273
Guylaine Lefrançois 274
Gyorgy Precz 274
Isabelle Boulanger 276
Isabelle Paré 274
Jacob Tremblay 274
Jade Gallichand-St-Hilaire 273
Janie Claudia Fortier 274
Jean-François Perrault-Milot 274
Jean-Philippe Daigle 274
Jean-Sébastien Guay 272
Jennifer Deena Marie Wahienhawi Phillips 274
Jessica Gallant 280
Joëlle Dupuis 274
Jolanta Lilia Korbely 274
Joseph Agnos Mendosa Chartrand 275
Joseph Bernard David Jonathan Bonneau 275
Joseph, Napoléon, Henri Plante 275
Joseph Roger Stéphane Maharry 275
Joseph-Théophile Gérard Dubé 275
Joseph Toussaints Jacques Lefebvre 275
Jules Bernard Tremblay 275
Julien Darveau Leroux 275
Justin, Philippe Thibault 275
Kassey Anne Fulham 275
Katie Mailhot 276
Kevin Pelletier-Farrell 273
Laurente Lauzon 276
Laurie Mallette 276
Lenka Lagueux 276
Léopold Maurice Gagné 276
Linda Maheu 276
Linda Siless 276
Line Thibault 276
Lisabelle Poulin 276
Luc Boulanger 276
Marc-Alexandre Boulanger 276
Marc-Antoine L'Anglais Thériault 277
Marc-Olivier Beauchamp-Grenier 277
Marie Aline Hyacinthe Fleury 277
Marie Andrée Stéfanie Brousseau 277
Marie Blanche Géraldine Gauthier 277
Marie-Blanche-Henriette Nancy Grenier 277
Marie Caroline Myriam Thériault Bonsant 277
Marie Christine McMillan 277
Marie-Claude Paré 274
Marie Clémence Daniel Plourde 278
Marie Eliane Gertrude Nadeau 278
Marie-Ève Dumais 277
Marie-Giseleine LeBlanc 277
Marie Linda Alexandra Fortier-Lebeau 278
Marie-Marguerite-Louisa-Diane Marchessault 278
Marie Mélanie Ladouceur 278
Marie Michèle Anick Sophie Faucher-Galameau 278
Marie Nathalie Vanessa Dubé 278
Marie-Philip Dufour-Maltais 271
Marie Reine Susane Larocque 278

Marie Suzanne Huguette Lanouette	278
Marie Thérèse Dumont	278
Maryse Thibaudeau	279
Maxime Riopel-Quenneville	279
Megan Smutek Ruscito	279
Michel Bruno Benoît Boisvert	277
Michèle Duval	279
Nick Nabhan	279
Nikolas Mishi Paradis	279
Olivier St-Onge	279
Pascale Emilie Delage-Florian	279
Patrick Boulet-Boulay	279
Pièrre De Blois	279
Randi Joy Precz	280
Raül Pallarès	280
Regent, Joseph Fournier	280
Rheal Lussier	280
Sabrina Tamara Vanegas	280
Sandra Ménard	280
Sarah Marie-Rose Suzette Boudreault-Simard	280
Serge Juteau	280
Simon Martin Dabaté	280
Sophie Darveau Leroux	275
Steve Lagueux	276
Steven Gallant	280
Tahar Siari	281
William Cloutier	272
Xavier Léonard Pesant	281

CURATEUR PUBLIC — LOI SUR LE

DÉLÉGATION DE PERSONNES POUR ASSISTER LA CURATRICE PUBLIQUE DANS SES FONCTIONS	281
DÉSIGNATION DE PERSONNES POUR ASSISTER LA CURATRICE PUBLIQUE EN CAS D'ABSENCE	281

AVIS DE QUALITÉ

ASSELIN, André	286
BAILEY, Linda Lorraine	286
BEAUPRÉ, Armand	286
BEAUSOLEIL, Marcel	286
BOULON, Gérard Philippe	286
CHEVALIER, François	286
DAVIS, Diane	286
EKBATANI, Mahammad Javad	286
GAUTHIER, Gérard	286
HAMILTON, Robert & John	286
JACKSON, Omer	286
LACASSE, Gérald	286
LAFRANCE, Gilles	286
LAPLANTE (LESSARD), M.-Rose	286
LAURIN, Jacques	287
LECLERC, Sylvain	287
LECOMPTE, Gérald	287
LEPAGE AUTOMOBILE LTÉE	286
LES CENTRES D'ACCUEIL DU HAUT ST-LAURENT	286
MANTEAU, Georges	287
MARCEAU, Josée	287

MYRE, Thérèse	287
NEWELL, Cletus	287
PAGÉ, Lévis	287
PARISÉ, André	287
PÉPIN, France	287
QUESNEL, Jean	287
RATELLE, Thérèse	287
RAYMOND, Eudore	286
ROBERTS, Allan	286
ROY, Jean	287
SAUVÉ, René	287
UNTEREGGER, Rudolph	286

MINISTÈRES — AVIS CONCERNANT LES

AFFAIRES MUNICIPALES

PAROISSE DE SAINTE-HÉLÈNE- DE-BREAKEYVILLE (<i>Erratum</i>)	291
--	-----

DIVERS

MUNICIPALITÉ DE SAINT-ANTOINE-DE-TILLY (<i>Changement de nom</i>)	287
MUNICIPALITÉ DE DUPUY (<i>Changement de nom</i>)	287
PAROISSE DE PRINCEVILLE (<i>Population</i>)	287
VILLE DU CAP-DE-LA-MADELEINE (<i>Extension de limites</i>)	288
VILLE DE PRINCEVILLE (<i>Population</i>)	287

RESSOURCES NATURELLES

TAUX DE LA REDEVANCE ADDITIONNELLE SUR L'ÉNERGIE GÉNÉRÉE AU QUÉBEC (<i>Indexation</i>)	288
--	-----

INDUSTRIE, DU COMMERCE, DE LA SCIENCE ET DE LA TECHNOLOGIE

HEURES D'AFFAIRES

MUNICIPALITÉ DE SAINT-DONAT (<i>Autorisation</i>)	289
---	-----

MISE EN MARCHÉ DES PRODUITS AGRICILES — LOI SUR LA

PÊCHEURS DE PÉTONCLE (<i>Dépôt de plan de conjoint</i>)	289
--	-----

NOMINATION(S)

LIEUTENANT-COLONEL (H) GORDON ATKINSON (<i>Aide de camp honoraire</i>)	289
---	-----

PROJET DE LOI D'INTÉRÊT PRIVÉ — AVIS DE PRÉSENTATION D'UN

FÉDÉRATION DES COMMISSIONS SCOLAIRES DU QUÉBEC	289
---	-----

**QUALITÉ DE L'ENVIRONNEMENT
— LOI SUR LA**

PROJET D'AGRANDISSEMENT DU L.E.S.
(CARRIÈRE DEMIX) À L'USAGE EXCLUSIF
DE LA STATION D'ÉPURATION DES
EAUX USÉES DE LA COMMUNAUTÉ
URBAINE DE MONTRÉAL
(Enquête et médiation) 290

**RÉGIE DE L'ASSURANCE-MALADIE
DU QUÉBEC**

**PROFESSIONNELS DÉSENGAGÉS ET
NON PARTICIPANTS**

PROFESSIONNELS DÉSENGAGÉS ET
NON PARTICIPANTS 290

**SOCIÉTÉ D'HABITATION DU QUÉBEC
— LOI SUR LA**

OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DE
TROIS-RIVIÈRES (L.P.S.) 291

**VENTES POUR TAXES,
AVIS DE PUBLICATION**

VILLE DE CHIBOUGAMAU 291
VILLE DE ROBERVAL 291

Accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels — Loi sur l'

Société québécoise de développement de la main-d'oeuvre

Je, Diane Bellemare, présidente-directrice générale, étant la plus haute autorité au sein de la Société québécoise de développement de la main-d'oeuvre dont l'adresse est 425, rue Saint-Amable, 6^e étage, Québec (Québec), G1R 5T7, désigne, par la présente, la personne ci-après identifiée, responsable au sens de l'article 8 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels, M^r Michel Bérubé, conseiller juridique, 425, rue Saint-Amable, 6^e étage, Québec (Québec), G1R 5T7, téléphone (418) 643-1892, responsable de l'accès aux documents et de la protection des renseignements personnels, à compter du 13 février 1995.

Montréal, le 7 février 1995

97491

La présidente-directrice générale,
DIANE BELLEMARE

Aménagement et l'urbanisme — Loi sur l'

M.R.C. de Manicouagan

En vertu de l'article 239 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1), j'accorde une prolongation de délai, expirant le 12 juillet 1995, à la municipalité régionale de comté de Manicouagan pour lui permettre d'adopter le document visé à l'article 56.1 de cette loi.

Québec, le 20 février 1995

Le ministre des Affaires municipales,
GUY CHEVRETTE

Par: *Le sous-ministre,*
PIERRE BERNIER

6185

M.R.C. de Maria-Chapdelaine

En vertu de l'article 239 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1), j'accorde une prolongation de délai, expirant le 6 juin 1995, à la municipalité régionale de comté de Maria-Chapdelaine pour lui permettre d'adopter le document visé à l'article 56.1 de cette loi.

Québec, le 20 février 1995

Le ministre des Affaires municipales,
GUY CHEVRETTE

Par: *Le sous-ministre,*
PIERRE BERNIER

6185

M.R.C. de Maskinongé

En vertu de l'article 70 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1), je désavoue, en date de ce jour, les articles 6.1 et 6.2 du Règlement N° 96, adopté le 14 septembre 1994, relatif au contrôle intérimaire de la municipalité régionale de comté de Maskinongé.

Québec, le 17 février 1995

Le ministre,
GUY CHEVRETTE

6185

Avis divers

Code de plomberie

(R.R.Q., 1981, c. I-12.1, r. 1)

Indexation des honoraires

Avis est donné par les présentes, conformément à l'article 1.4.4. du Code de plomberie, que les honoraires prévus aux articles 1.4.1. et 1.4.3. du code sont, à compter du 1^{er} avril 1995, majorés de 0,2 % et calculés selon la méthode qui est prévue au règlement. À compter de cette date, le coût de ces honoraires sera tel qu'il est déterminé au tableau ci-après reproduit.

Cette majoration de 0,2 % correspond au taux d'augmentation de l'indice général des prix à la consommation pour le Canada, pour la période se terminant le 31 décembre 1994, tel que déterminé par Statistique Canada.

Le ministre de l'Emploi,
LOUISE HAREL

TABLEAU

INDEXATION DES HONORAIRES

Code de plomberie

Articles visés	Activités visées	Coût de l'honoraire avant le 1 ^{er} avril 1995	Coût de l'honoraire à compter du 1 ^{er} avril 1995
1.4.1. 1 ^o	Inspection par unité de logement	62,00 \$	62,00 \$
1.4.1. 2 ^o a)	Inspection par appareil ou réservoir à eau chaude	8,10 \$	8,10 \$
1.4.1. 2 ^o b)	Inspection pour un seul appareil ou réservoir à eau chaude	14,00 \$	14,00 \$
1.4.1. 2 ^o alinéa	Inspection pour autres travaux d'installation de plomberie	14,00 \$	14,00 \$
1.4.3. 1 ^o	Inspection suivant avis de défauts — Première heure	68,00 \$	68,00 \$
1.4.3. 2 ^o	Inspection suivant avis de défauts — Demi-heure additionnelle	34,50 \$	34,60 \$

6178

La Compagnie du Chemin de Fer de Québec Central*Avis aux détenteurs de titres*

L'assemblée générale annuelle des détenteurs de titres de La Compagnie du Chemin de Fer de Québec Central se tiendra à la gare Windsor, Montréal (Québec) Canada, dans la salle de conférence, bureau 155, le mercredi 19 avril 1995, à onze heures du matin pour présenter les états financiers, élire deux administrateurs représentant les détenteurs de titres de la compagnie jusqu'à la prochaine assemblée générale annuelle, nommer le vérificateur de la compagnie et examiner toutes les questions dont elle pourra être saisie.

Par ordre du conseil.

Montréal, le 23 février 1995

97489-9-4

La secrétaire,
D.J. KEZAR

Règlement sur les appareils sous pression

(Décret 2519-82 du 3 novembre 1982)

Indexation des droits

Avis est donné par les présentes, conformément à l'article 86.1 du Règlement sur les appareils sous pression, que les droits prévus aux articles 65 à 78, 84 et 85 du règlement sont, à compter du 1^{er} avril 1995 majorés de 0,2 % et calculés selon la méthode qui est prévue au règlement. À compter de cette date, le coût de ces droits sera tel qu'il est déterminé au tableau ci-après reproduit.

Cette majoration de 0,2 % correspond au taux d'augmentation de l'indice général des prix à la consommation pour le Canada, pour la période se terminant le 31 décembre 1994, tel que déterminé par Statistique Canada.

La ministre de l'Emploi,
LOUISE HAREL

TABLEAU

INDEXATION DES DROITS

Règlement sur les appareils sous pression

Articles visés	Coût du droit avant le 1 ^{er} avril 1995	Coût du droit à compter du 1 ^{er} avril 1995
65 - par. 1 ^o	52 \$	52 \$
	+ 0,52 \$ par m ²	+ 0,52 \$ par m ²
	ou + 0,057 \$ par kW	ou + 0,057 \$ par kW
	avec max. 593 \$	avec max. 594 \$
65 - par. 2 ^o	40 \$	40 \$
	+ 0,40 \$ par m ²	+ 0,40 \$ par m ²
	ou + 0,046 \$ par kW	ou + 0,046 \$ par kW
	avec max. 593 \$	avec max. 594 \$
a)	40 \$	40 \$
b)	14 \$	14 \$
c)	40 \$	40 \$
65 - par. 3 ^o	52 \$	52 \$
	+ 0,67 \$ par m ²	+ 0,67 \$ par m ²

Articles visés	Coût du droit avant le 1 ^{er} avril 1995	Coût du droit à compter du 1 ^{er} avril 1995
	ou + 0,067 \$ par kW	ou + 0,067 \$ par kW
	avec max. 797 \$	avec max. 799 \$
65 - par. 6°	40 \$	40 \$
	+ 0,40 \$ par m ²	+ 0,40 \$ par m ²
	ou + 0,046 \$ par kW	ou + 0,046 \$ par kW
	avec max. 199 \$	avec max. 199 \$
65 - par. 7°	80 \$	80 \$
	+ 0,80 \$ par m ²	+ 0,80 \$ par m ²
	ou + 0,080 \$ par kW	ou + 0,080 \$ par kW
	avec max. 399 \$	avec max. 400 \$
66 - par. 1°	40 \$	40 \$
	+ 19,40 \$ par m ²	+ 19,40 \$ par m ²
	avec max. 399 \$	avec max. 400 \$
66 - par. 2°	40 \$	40 \$
	+ 14 \$ par m ²	+ 14 \$ par m ²
	avec max. 263 \$	avec max. 264 \$
a)	14 \$	14 \$
b)	40 \$	40 \$
66 - par. 3°	40 \$	40 \$
	+ 14 \$ par m ²	+ 14 \$ par m ²
	avec max. 399 \$	avec max. 400 \$
66 - par. 6°	25,80 \$	25,90 \$
	+ 14 \$ par m ²	+ 14 \$ par m ²
	avec max. 199 \$	avec max. 199 \$
66 - par. 7°	40 \$	40 \$
	+ 18,30 \$ par m ²	+ 18,30 \$ par m ²
	avec max. 210 \$	avec max. 210 \$
67 - par. 5°	max. 399 \$	max. 400 \$
68	67 \$	67 \$
69	52 \$	52 \$

Articles visés	Coût du droit avant le 1 ^{er} avril 1995	Coût du droit à compter du 1 ^{er} avril 1995
	+ 40 \$ par m ²	+ 40 \$ par m ²
70	62 \$	62 \$
71	62 \$	62 \$
	+ 2 \$ par kW	+ 2 \$ par kW
	avec max. 1040 \$	avec max. 1042 \$
72	80 \$ l'heure	80 \$ l'heure
	avec max. 399 \$*	
73 - par. 1°	32,30 \$	32,40 \$
73 - par. 2°	40 \$	40 \$
73 - par. 3°	65 \$	65 \$
73 - par. 4°	91 \$	91 \$
74	40 \$	40 \$
75	max. 131 \$	max. 131 \$
76	40 \$	40 \$
77	80 \$ l'heure	80 \$ l'heure
	minimal 160 \$	minimal 160 \$
78 - par. 1°	108 \$	108 \$
	40 \$	40 \$
78 - par. 2°	56 \$**	56 \$**
84	131 \$	131 \$
85	80 \$ l'heure	80 \$ l'heure
	max. 399 \$	max. 400 \$

* Ce maximum a été supprimé par le décret 1678-94 dont l'entrée en vigueur a été fixée au 5 janvier 1995.

** Ce droit est applicable pour la qualification d'un soudeur pour le compte de son employeur et selon la méthode de l'employeur.

6178

Règlement sur les appareils sous pression (Décret 2519-82 du 3 novembre 1982)

Indexation des droits

Avis est donné, par les présentes, conformément à l'article 86.1 du Règlement sur les appareils sous pression, que les droits prévus aux articles 78, par. 2 et 86 du règlement sont, à compter du 1^{er} avril 1995, majorés de 0,2 % et calculés selon la méthode qui est prévue au règlement. À compter de cette date, le coût de ces droits sera tel qu'il est déterminé au tableau ci-après reproduit.

Cette majoration de 0,2 % correspond au taux d'augmentation de l'indice général des prix à la consommation pour le Canada, pour la période se terminant le 31 décembre 1994, tel que déterminé par Statistique Canada.

La ministre de l'Emploi,
LOUISE HAREL

TABLEAU

INDEXATION DES DROITS

Règlement sur les appareils sous pression

Articles visés	Coût du droit avant le 1 ^{er} avril 1995	Coût du droit à compter du 1 ^{er} avril 1995
78, par. 2	54 \$	54 \$
86, par. 1	54 \$	54 \$
86, par. 2	54 \$	54 \$
86, par. 3	62 \$	62 \$
86, par. 4	62 \$	62 \$

97525

TABLEAU

INDEXATION DES DROITS

Règlement sur les installations électriques

Articles visés	Activités visées	Coût du droit avant le 1 ^{er} avril 1995	Coût du droit à compter du 1 ^{er} avril 1995
19	Examen licence A-2, A-3	56,00 \$	56,00 \$
19.1	Licence A-2, A-3	281,00 \$	282,00 \$
20 (5)	Salaire présumé d'un électricien sociétaire ou membre d'une communauté religieuse	25 005,00 \$	25 055,00 \$
22	Préfabriqué fixe Inspection	103 \$ + 51 \$ par multiple de 100 A ou fraction excédant 200 A	103 \$ + 51 \$ par multiple de 100 A ou fraction excédant 200 A
23	Inspection centrale hydro-électrique	125,00 \$/sem.	125,00 \$/sem.
24	Inspection de paratonnerre	34,50 \$/demi-heure	34,60 \$/demi-heure
25	Approbation de matériaux		
26	Marque d'approbation	5,65 \$	5,65 \$

6178

Règlement sur les installations électriques

(R.R.Q., 1981, c. I-13.01, r. 3)

Indexation des droits

Avis est donné par les présentes, conformément à l'article 28 du Règlement sur les installations électriques, que les droits prévus aux articles 19, 19.1, 22, 23, 24, 25 et que les sommes prévues au paragraphe 5 de l'article 20 et à l'article 26 de ce règlement sont, à compter du 1^{er} avril 1995, majorés de 0,2 % et calculés selon la méthode qui est prévue au règlement. À compter de cette date, le coût de ces droits ou de ces sommes sera tel qu'il est déterminé au tableau ci-après reproduit.

Cette majoration de 0,2 % correspond au taux d'augmentation de l'indice général des prix à la consommation pour le Canada, pour la période se terminant le 31 décembre 1994, tel que déterminé par Statistique Canada.

La ministre de l'Emploi,
LOUISE HAREL

Règlement sur les mécaniciens de machines fixes

(Décret 714-83 du 13 avril 1983)

Indexation des honoraires

Avis est donné, par les présentes, conformément à l'article 60.1 du Règlement sur les mécaniciens de machines fixes, que les honoraires prévus aux articles 56 à 60 du règlement sont, à compter du 1^{er} avril 1995, majorés de 0,2 % et calculés selon la méthode qui est prévue au règlement. À compter de cette date, le coût de ces honoraires sera tel qu'il est déterminé au tableau ci-après reproduit.

Cette majoration de 0,2 % correspond au taux d'augmentation de l'indice général des prix à la consommation pour le Canada, pour la période se terminant le 31 décembre 1994, tel que déterminé par Statistique Canada.

La ministre de l'Emploi,
LOUISE HAREL

TABLEAU**INDEXATION DES DROITS****Règlement sur les mécaniciens de machines fixes**

Articles visés	Coût du droit avant le 1 ^{er} avril 1995	Coût du droit à compter du 1 ^{er} avril 1995
56	54 \$	54 \$
57	54 \$	54 \$
58	54 \$	54 \$
59	54 \$	54 \$
60	54 \$	54 \$

97524

Ville de Pointe-Claire*Rachat d'obligations*

À tous les détenteurs d'obligations émises par la Ville de Pointe-Claire en date du 1^{er} mai 1979, pour un montant total de 36 000 \$.

Avis est par la présente donné par la soussignée, Monique Trudeau, greffier de la Ville de Pointe-Claire, district de Montréal, qu'il a été procédé au tirage au sort de huit (8) numéros d'obligations, émission du 1^{er} mai 1979, échéant le 1^{er} mai 1999, et portant intérêt au taux de 10 1/2 % l'an, au montant de 25 000 \$, 5 000 \$ et 1 000 \$ en vue de leur rachat. Les numéros d'obligations ainsi rachetées par voie de tirage au sort sont les suivants :

A-068, V-140, M-283, M-284, M-285, M-287, M-290 et M-291.

Veillez prendre note que les obligations portant les numéros ci-dessus mentionnés cesseront de porter intérêt le 1^{er} mai 1995, et que la valeur en capital de ces obligations sera versée aux détenteurs de ces obligations par toute succursale de la Banque Nationale du Canada dans la province de Québec, ou au bureau principal de ladite banque à Toronto, sur remise desdites obligations.

Ce rachat est effectué en vertu des clauses stipulées auxdites obligations.

Pointe-Claire, le 14 février 1995

97508

Le greffier,
MONIQUE TRUDEAU

Changement de nom et d'autres qualités de l'état civil — Loi sur le
Demandes
**Adam Dufour-Maltais
Marie-Philip Dufour-Maltais**

Prenez avis que Suzie Dufour, en sa qualité de mère, domiciliée au 195, Principale, Sacré-Coeur, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer les noms de Adam Dufour-Maltais et de Marie-Philip Dufour-Maltais en ceux de Adam Maltais et de Marie-Philip Maltais.

Sacré-Coeur, le 6 février 1995

97475-9-2

SUZIE DUFOUR

Alexandre André Dellazizzo

Prenez avis que Natalie Leclerc, en sa qualité de mère, domiciliée au 72, montée Saint-Régis, Saint-Constant, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer le nom de Alexandre André Dellazizzo en celui de Alexandre André Dellazizzo Leclerc.

Laprairie, le 3 février 1995

97480-9-2

NATALIE LECLERC

Alexandre André Youssef Nouali

Prenez avis que Carole Gamache, en sa qualité de mère, domiciliée au 2065, boulevard Concorde, Duvernay, Laval, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer le nom de Alexandre André Youssef Nouali en celui de Alexandre André Youssef Gamache Nouali.

Laval, le 13 janvier 1995

6171-8-2

CAROLE GAMACHE

Allyne Doyon

Prenez avis que Allyne Doyon, domiciliée au 3064, Milleret, Sainte-Foy, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Aline Doyon.

Sainte-Foy, le 13 février 1995

97499-9-2

ALINE DOYON CRÈTE

**Anthony Cloutier
Jean-Sébastien Guay
William Cloutier**

Prenez avis que Marjolaine Laberge, en sa qualité de mère, domiciliée au 5190, rue Isabelle, Drummondville, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer les noms de Anthony Cloutier, de Jean-Sébastien Guay et de William Cloutier en ceux de Anthony Laberge-Cloutier et de Jean-Sébastien Laberge-Guay et de William Laberge-Cloutier.

Drummondville, le 26 janvier 1995

97418-8-2

MARJOLAINE LABERGE

**Anthony Gauvreau Valentini
Gabriel Gauvreau-Valentini**

Prenez avis que Micheline Gauvreau, en sa qualité de mère, domiciliée au 1341, rue Maurice, LaSalle, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer les noms de Anthony Gauvreau Valentini et de Gabriel Gauvreau-Valentini en ceux de Anthony Valentini et de Gabriel Valentini.

LaSalle, le 7 février 1995

97522-9-2

MICHELINE GAUVREAU

Bernice Marguerite Janik Trépanier Lallier

Prenez avis que Bernice Marguerite Janik Trépanier Lallier, domiciliée au 15, rue Desparois, Châteauguay, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Bernice Marguerite Janik Trépanier.

Châteauguay, le 6 février 1995

97433-8-2

JANIK TRÉPANIÉ LALLIER

Bitá Zebarjadi

Prenez avis que Farahnaz Peyda, en sa qualité de mère, domiciliée au 1360, Saint-Jacques, appartement 106, Montréal, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer le nom de Bitá Zebarjadi en celui de Bitá Peyda.

Montréal, le 13 février 1995

97506-9-2

FARAHNAZ PEYDA

Chelsea Tina Mariah Nussey

Prenez avis que Tammy Nussey, en sa qualité de mère, domiciliée au 938, Maher, LaSalle, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer le nom de Chelsea Tina Mariah Nussey en celui de Chelsea Tina Mariah McDonald.

LaSalle, le 1^{er} septembre 1994

6187-9-2

TAMMY NUSSEY

Christianne Dutil

Prenez avis que Christianne Dutil, domiciliée au 59, place Bon-Air, Breakeyville, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Christianne Dutil.

Breakeyville, le 9 février 1995

97414-8-2

CHRISTIANNE DUTIL

Claudia Verelli

Prenez avis que Ivano Micarelli, en sa qualité de père, domicilié au 10297, rue de la Flore, Montréal, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer le nom de Claudia Verelli en celui de Claudia Micarelli.

Montréal, le 30 janvier 1995

97440-8-2

IVANO MICARELLI

Cynthia Tremblay-Lespérance

Prenez avis que Line Tremblay, en sa qualité de mère, domiciliée au 2499, Genest, Jonquière, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer le nom de Cynthia Tremblay-Lespérance en celui de Marie-Louise Tremblay.

Jonquière, le 15 février 1995

97483-9-2

LINE TREMBLAY

Dave Pouliot-Cayer

Prenez avis que Linda Pouliot, en sa qualité de mère, domiciliée au 951, Principale, Saint-Étienne, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer le nom de Dave Pouliot-Cayer en celui de Dave Cayer.

Saint-Étienne, le 10 février 1995

97438-8-2

LINDA POULIOT

**David Levesque
François Levesque**

Prenez avis que Ginette Lafleur, en sa qualité de mère, domiciliée au 173, 10^e Rue, Québec, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer les noms de David Levesque et de François Levesque en ceux de David Levesque Lafleur et de François Levesque Lafleur.

Québec, le 9 février 1995

97427-8-2

GINETTE LAFLEUR

Dominic Nguyen

Prenez avis que Dung Nguyen, en sa qualité de père, domicilié au 530, Saint-Vallier Ouest, appartement 1, Québec, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer le nom de Dominic Nguyen en celui de Sophie Nguyen.

Québec, le 10 février 1995

97482-9-2 -

DUNG NGUYEN

Emerielle Mongeau

Prenez avis que Emerielle Mongeau, domiciliée au 297, Route 132 Est, Bonaventure, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Murielle Mongeau.

Bonaventure, le 12 février 1995

97444-8-2

MURIELLE M. BABIN

Eric Gendron

Prenez avis que Eric Gendron, domicilié au 735, Nérée-Tremblay, Sainte-Foy, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Erick Légaré.

Sainte-Foy, le 7 février 1995

97461-8-2

ERIC GENDRON

**Etienne Gallichand-St-Hilaire
Jade Gallichand-St-Hilaire**

Prenez avis que France Gallichand, en sa qualité de mère, domiciliée au 498, Trait-Carré Est, Saint-Henri, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer les noms de Etienne Gallichand-St-Hilaire et de Jade Gallichand St-Hilaire en ceux de Etienne St-Hilaire et de Jade St-Hilaire.

Saint-Henri, le 2 février 1995

97450-8-2

FRANCE GALLICHAND

Florian, Azarias, Joseph Gravel

Prenez avis que Florian, Azarias, Joseph Gravel, domicilié au 24, rue Lacombe, Saint-Charles-Borromée, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Normand, Florian, Azarias, Joseph Gravel.

Joliette, le 8 février 1995

97453-8-2

FLORIAN GRAVEL

**Francis Pelletier-Farrell
Kevin Pelletier-Farrell**

Prenez avis que Guy Farrell, en sa qualité de père, domicilié au 187, Mermoz, Candiac, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer les noms de Kevin Pelletier-Farrell et de Francis Pelletier-Farrell en ceux de Kevin Farrell-Pelletier et de Francis Farrell-Pelletier.

Candiac, le 31 janvier 1995

97441-8-2

GUY FARRELL

George Edward Vassilieff (known as Vance)

Prenez avis que George Edward Vassilieff (known as Vance), domicilié au 80, Cedar, Pointe-Claire, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de George Edward Vance.

Montréal, le 9 février 1995

97454-8-2

GEORGE EDWARD VASSILIEFF (VANCE)

Gilles, Joseph, Rogers, Martial Lemire

Prenez avis que Gilles, Joseph, Rogers, Martial Lemire, domiciliée au 28, 5^e Avenue Ouest, Macamic, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Jules, Joseph Rogers Martial Lemire.

La Sarre, le 16 février 1995

97513-9-2

GILLES DIT JULES LEMIRE

Grâce Jude-Marie Torchon

Prenez avis que Grâce Jude-Marie Torchon, domiciliée au 1105, Desormeaux, Longueuil, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Grâce Jude-Marie Guillaume.

Longueuil, le 8 août 1994

97468-8-2

JUDE-MARIE TORCHON

Guylaine Lefrançois

Prenez avis que Guylaine Lefrançois, domiciliée au 5551, place Basil-Patenaude, Montréal, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Maude Le François.

Montréal, le 6 février 1995

97471-9-2

GUYLAINE LEFRANÇOIS

Jean-François Perrault-Milot

Prenez avis que Jean-François Perrault-Milot, domicilié au 7860, de la Seine, Anjou, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Jean-François Milot.

Montréal, le 29 janvier 1995

97462-8-2

JEAN-FRANÇOIS P.-MILOT

Gyorgy Precz

Prenez avis que Gyorgy Precz, domicilié au 843, croissant Connaught, Chomedey, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de George Press.

Montréal, le 3 janvier 1995

97502-9-2

GYORGY (GEORGE) PRECZ

Jean-Philippe Daigle

Prenez avis que Chantal Denis, en sa qualité de mère, domiciliée au 230, rue des Eaux-Clares, Val-Bélair, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer le nom de Jean-Philippe Daigle en celui de Jean-Philippe Denis.

Val-Bélair, le 19 février 1995

97520-9-2

CHANTAL DENIS

**Isabelle Paré
Marie-Claude Paré**

Prenez avis que Denise Trudel, en sa qualité de mère, domiciliée au 160, de la Futaie, appartement 6, Varennes, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer les noms de Marie-Claude Paré et de Isabelle Paré en ceux de Marie Trudel-Paré et de Isabelle Trudel-Paré.

Varennes, le 8 février 1995

97439-8-2

DENISE TRUDEL

Jennifer Deena Marie Wahienhawi Phillips

Prenez avis que Jennifer Deena Marie Wahienhawi Phillips, domiciliée à P.O. Box 756, Kahnawake, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Jennifer Deena Marie Sky.

Kahnawake, le 13 février 1995

97470-9-2

DEENA PHILLIPS

Jacob Tremblay

Prenez avis que André Coallier, en sa qualité de père, domicilié au 1225, des Cascades, Sainte-Catherine, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer le nom de Jacob Tremblay en celui de Jacob Coallier Tremblay.

Sainte-Catherine, le 7 février 1995

97447-8-2

ANDRÉ COALLIER

Joëlle Dupuis

Prenez avis que Marie Thérèse Micheline Langelier, en sa qualité de mère, domiciliée au 1513, Migeon, Terrebonne, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer le nom de Joëlle Dupuis en celui de Joëlle Langelier Dupuis.

Terrebonne, le 4 février 1995

97500-9-2

MICHELINE LANGELIER

Janie Claudia Fortier

Prenez avis que Michel Jean Roger Fortin, en sa qualité de père, domicilié au 28, Lesage, Gatineau, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer le nom de Janie Claudia Fortier en celui de Janie Claudia Fortin.

Gatineau, le 17 février 1995

97518-9-2

MICHEL FORTIN

Jolanta Lilia Korbely

Prenez avis que Jolanta Lilia Korbely, domiciliée au 215, Portneuf, Longueuil, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Yolande Lilian Korbely.

Montréal, le 17 février 1995

97494-9-2

JOLANTA KORBELY

Joseph Agnos Mendosa Chartrand

Prenez avis que Joseph Agnos Mendosa Chartrand, domicilié au 4509, Chambord, appartement 4, Montréal, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Joseph Mendoza Chartrand.

Montréal, le 1^{er} février 1995

97434-8-2 JOSEPH MENDOSA CHARTRAND

Joseph Bernard David Jonathan Bonneau

Prenez avis que Line Larouche, en sa qualité de mère, domiciliée au 457, rue Gagnon, appartement 4, Roberval, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer le nom de Joseph Bernard David Jonathan Bonneau, en celui de Joseph Bernard David Jonathan Larouche-Bonneau.

Roberval, le 10 février 1995

97476-9-2 LINE LAROUCHE

Joseph, Napoléon, Henri Plante

Prenez avis que Joseph, Napoléon, Henri Plante, domicilié au 615, rue Brouillette, Saint-Hyacinthe, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Paul Plante.

Saint-Hyacinthe, le 6 février 1995

97451-8-2 P. PLANTE

Joseph Roger Stéphane Maharry

Prenez avis que Joseph Roger Stéphane Maharry, domicilié au 6, rue Bonaventure, Gatineau, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Stéphane Leduc.

Gatineau, le 8 février 1995

97457-8-2 STÉPHANE MAHARRY

Joseph-Théophile Gérard Dubé

Prenez avis que Joseph-Théophile Gérard Dubé, domicilié au 454, Champlain, Rimouski, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Joseph-Théo Dubé.

Rimouski, le 18 février 1995

97511-9-2 THÉO DUBÉ

Joseph Toussaints Jacques Lefebvre

Prenez avis que Joseph Toussaints Jacques Lefebvre, domicilié au 2009, route Kennedy, Saint-Isidore, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Joseph Jacques Thibodeau.

Saint-Isidore, le 17 février 1995

97519-9-2 JACQUES THIBODEAU

Jules Bernard Tremblay

Prenez avis que Jules Bernard Tremblay, domicilié au 206, Saint-Jean-Baptiste, Les Méchins, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Gilles Bernard Tremblay.

Les Méchins, le 17 février 1995

97496-9-2 JULES BERNARD TREMBLAY

**Julien Darveau Leroux
Gabriel Darveau Leroux
Sophie Darveau Leroux**

Prenez avis que Lucie Darveau, en sa qualité de mère, domiciliée au 509, Linière, Laforge-2, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer les noms de Julien Darveau Leroux, de Gabriel Darveau Leroux et de Sophie Darveau Leroux en ceux de Julien Leroux, de Gabriel Leroux et de Sophie Leroux.

Laforge-2, le 6 février 1995

97443-8-2 LUCIE DARVEAU

Justin, Philippe Thibault

Prenez avis que Claude Roger, en sa qualité de père, domicilié au 3405, Mont-Royal, appartement 12, Saint-Hubert, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer le nom de Justin, Philippe Thibault en celui de Justin, Philippe Thibault-Roger.

Brossard, le 23 janvier 1995

97415-8-2 CLAUDE ROGER

Kassey Anne Fulham

Prenez avis que Rosanne Prentice, en sa qualité de mère, domiciliée au 227, Port-Royal, Bonaventure, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer le nom de Kassey Anne Fulham en celui de Kassey Ann Prentice Fulham.

Bonaventure, le 8 février 1995

97465-8-2 ROSANNE PRENTICE

Katie Mailhot

Prenez avis que Katie Mailhot, domiciliée au 81, rang Saint-Georges, Saint-Liboire, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Katie Duhamel.

Ce changement affectera aussi son fils, Manu Dion.

Saint-Liboire, le 1^{er} février 1995

97417-8-2

KATIE MAILHOT

Laurente Lauzon

Prenez avis que Laurente Lauzon, domiciliée au 366, Duke-of-Kent, Pointe-Claire, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Rollande Lauzon.

Pointe-Claire, le 5 décembre 1994

97445-8-2

ROLLANDE ROY

Laurie Mallette

Prenez avis que Laurie Mallette, domiciliée au 6050, Bélanger Est, appartement 216, Saint-Léonard, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Laurie Dupuis.

Saint-Léonard, le 30 janvier 1995

97409-8-2

LAURIE MALLETTE

**Lenka Lagueux
Steve Lagueux**

Prenez avis que Réna Savard, en sa qualité de mère, domiciliée au 403, Tenier, Beauport, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer les noms de Steve Lagueux et de Lenka Lagueux en ceux de Steve Savard et de Lenka Savard.

Beauport, le 15 février 1995

97487-9-2

RÉNA SAVARD

Léopold Maurice Gagné

Prenez avis que Léopold Maurice Gagné, domicilié au 580, rang 2, Lac-à-la-Croix, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Paul Maurice Gagné.

Lac-à-la-Croix, le 9 février 1995

97446-8-2

PAUL GAGNÉ

Linda Maheu

Prenez avis que Linda Maheu, domiciliée au 1200, des Érables, Les Cèdres, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Linda René.

Les Cèdres, le 6 février 1995

97474-9-2

LINDA MAHEU-RENÉ

Linda Siless

Prenez avis que Linda Siless, domiciliée au 2055, Dubuisson, Jonquière, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Linda Salesse.

Jonquière, le 6 février 1995

97411-8-2

LINDA SILESS

Line Thibault

Prenez avis que Line Thibault, domiciliée au 1737, De Léry, Québec, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Lynn Thibault.

Québec, le 30 janvier 1995

97412-8-2

LYNN THIBAULT

Lisabelle Poulin

Prenez avis que Lisabelle Poulin, domiciliée au 2135, rue Fournier, appartement 4, Lafontaine, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Isabelle Poulin.

Saint-Jérôme, le 30 janvier 1995

97481-9-2

LISABELLE POULIN

**Luc Boulanger
Isabelle Boulanger
Marc-Alexandre Boulanger**

Prenez avis que Nicole Milot, en sa qualité de mère, domiciliée au 162, rue Bertrand, Beauport, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer les noms de Luc Boulanger, de Isabelle Boulanger et de Marc-Alexandre Boulanger en ceux de Luc Boulanger-Milot, de Isabelle Boulanger-Milot et de Marc-Alexandre Boulanger-Milot.

Beauport, le 17 janvier 1995

97428-8-2

NICOLE MILOT

Marc-Antoine L'Anglais Thériault

Prenez avis que Hélène L'Anglais, en sa qualité de mère, domiciliée au 365, Lalemant, Longueuil, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer le nom de Marc-Antoine L'Anglais Thériault en celui de Marc-Antoine Thériault.

Longueuil, le 6 février 1995

97423-8-2

HÉLÈNE L'ANGLAIS

Marie-Blanche-Henriette Nancy Grenier

Prenez avis que Marie-Françoise-Lucie Grenier, en sa qualité de mère, domiciliée au 650, avenue Sémaphore, Québec, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer le nom de Marie-Blanche-Henriette Nancy Grenier en celui de Marie-Blanche-Henriette Nancy Grenier-Tremblay.

Québec, le 17 février 1995

97512-9-2

LUCIE GRENIER

Marie-Ève Dumais

Prenez avis que Manon Lecompte, en sa qualité de mère, domiciliée au 2291, chemin Tour-du-Lac, appartement 3, Lac Nominingue, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer le nom de Marie-Ève Dumais en celui de Marie-Ève Lecompte Dumais.

Mont-Laurier, le 10 février 1995

97505-9-2

MANON LECOMPTE

Marie-Giseleine LeBlanc

Prenez avis que Marie-Giseleine LeBlanc, domiciliée au 35, boulevard Perron Ouest, Maria, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Marie-Ghislaine Leblanc.

Maria, le 7 février 1995

97410-8-2

GHISLAINE LEBLANC

Marc-Olivier Beauchamp-Grenier

Prenez avis que Lison Beauchamp, en sa qualité de mère, domiciliée au 149, rue Monseigneur, C.P. 1554, Chandler, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer le nom de Marc-Olivier Beauchamp-Grenier en celui de Marc-Olivier Grenier.

Chandler, le 14 février 1995

97472-9-2

LISON BEAUCHAMP

Marie Aline Hyacinthe Fleury

Prenez avis que Marie Aline Hyacinthe Fleury, domiciliée au 112, Bocage, Saint-Rédempteur, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Marie Aline Jacynth Fleury.

Saint-Rédempteur, le 24 janvier 1995

6186-9-2

JACYNTH FLEURY

**Marie Andrée Stéfanie Brousseau
Michel Bruno Benoît Boisvert**

Prenez avis que Louise Pellerin, en sa qualité de mère, domiciliée au 1610, boulevard Rathier, Trois-Rivières, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer les noms de Marie, Andrée Stéfanie Brousseau et de Michel Bruno Benoît Boisvert en ceux de Marie, Andrée, Stéfanie Brousseau-Pellerin et de Michel, Bruno, Benoît Boisvert-Pellerin.

Trois-Rivières, le 8 février 1995

97510-9-2

LOUISE PELLERIN

Marie Blanche Géraldine Gauthier

Prenez avis que Marie Blanche Géraldine Gauthier, domiciliée au 46, rue Gervais, C.P. 1067, Fort-Coulonge, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Marie Blanche Géraldine Linda Gauthier.

Fort-Coulonge, le 6 février 1995

97460-8-2

LINDA GAUTHIER

Marie Caroline Myriam Thériault Bonsant

Prenez avis que Marc Bonsant, en sa qualité de père, domicilié au 181, Notre-Dame, L'Épiphanie, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer le nom de Marie Caroline Myriam Thériault Bonsant en celui de Marie Caroline Myriam Bonsant.

L'Épiphanie, le 25 janvier 1995

97485-9-2

MARC BONSAANT

Marie Christine McMillan

Prenez avis que Charles J. McMillan, en sa qualité de père, domicilié au 209, Glenayr Road, Toronto, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer le nom de Marie Christine McMillan en celui de Mari Christine McMillan.

Tortonto, le 28 novembre 1994

97456-8-2

CHARLES J. MCMILLAN

Marie Clémence Daniel Plourde

Prenez avis que Marie Clémence Daniel Plourde, domiciliée au 150, Saint-Honoré, Saint-Étienne-des-Grès, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Danielle Plourde.

Saint-Étienne-des-Grès, le 8 février 1995

97426-8-2

DANIELLE PLOURDE

Marie Eliane Gertrude Nadeau

Prenez avis que Marie Eliane Gertrude Nadeau, domiciliée au 502, 3^e Rue, Québec, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Marie Liliane Gertrude Nadeau.

Québec, le 21 février 1995

97514-9-2

LILIANE BOUCHARD

Marie Linda Alexandra Fortier-Lebeau

Prenez avis que Céline Fortier-Lebeau, en sa qualité de mère, domiciliée au 578, rue Elisabeth, La Tuque, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer le nom de Marie Linda Alexandra Fortier-Lebeau en celui de Marie Linda Alexandra Lebeau.

La Tuque, le 1^{er} février 1995

97495-9-2

CÉLINE FORTIER-LEBEAU

Marie-Marguerite-Louisa-Diane Marchessault

Prenez avis que Marie-Marguerite-Louisa-Diane Marchessault, domiciliée au 5122, Clanranald, Montréal, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Dina Marchessault.

Montréal, le 11 février 1995

97449-8-2

DINA MARCHESSAULT

Marie Mélanie Ladouceur

Prenez avis que France Inkel, en sa qualité de mère, domiciliée au 685, 13^e Avenue Nord, appartement 14, Sherbrooke, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer le nom de Marie Mélanie Ladouceur en celui de Marie Mélanie Ladouceur Inkel.

Sherbrooke, le 10 février 1995

97498-9-2

FRANCE INKEL

Marie Michèle Anick Sophie Faucher-Galarneau

Prenez avis que Nathalie Faucher, en sa qualité de mère, domiciliée au 525, rue Ville-Marie, appartement 1, Montréal, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer le nom de Marie Michèle Anick Sophie Faucher-Galarneau en celui de Marie Michèle Anick Sophie Galarneau.

Montréal, le 8 février 1995

97455-8-2

NATHALIE FAUCHER

Marie Nathalie Vanessa Dubé

Prenez avis que Nancy Beurivage, en sa qualité de mère, domiciliée au 555, rue Lecorbusier, Beloeil, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer le nom de Marie Nathalie Vanessa Dubé en celui de Marie Nathalie Vanessa Beurivage Dubé.

Beloeil, le 17 février 1995

97516-9-2

NANCY BEURIVAGE

Marie Reine Susane Larocque

Prenez avis que Marie Reine Susane Larocque, domiciliée au 8053, rue Lefebvre, LaSalle, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Marie Reine Suzanne Larocque.

LaSalle, le 16 février 1995

97517-9-2

SUZANNE LEVAC

Marie Suzanne Huguette Lanouette

Prenez avis que Marie Suzanne Huguette Lanouette, domiciliée au 6645, Dumas, Montréal, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Marie Suzanne Huguette Sonya Lanouette.

Montréal, le 13 février 1995

97473-9-2

HUGUETTE LANOUETTE FICHAUD

Marie Thérèse Dumont

Prenez avis que Marie Thérèse Dumont, domiciliée au 1729, rue Balmoral, Saint-Hubert, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Thérèse Bouchard.

Saint-Hubert, le 20 janvier 1995

97424-8-2

THÉRÈSE DUMONT

Maryse Thibaudeau

Prenez avis que Maryse Thibaudeau, domiciliée au 910, Morency, Saint-Hubert, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Maryse Rodrigue.

Saint-Hubert, le 6 février 1995

97416-8-2

MARYSE THIBAudeau

Nikolas Mishi Paradis

Prenez avis que Nikolas Mishi Paradis, domicilié au 209, Meloche, Vaudreuil, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Simon Paradis.

Vaudreuil, le 30 janvier 1995

97515-9-2

NIKOLAS PARADIS

Maxime Riopel-Quenneville

Prenez avis que Ève Quenneville, en sa qualité de mère, domiciliée au 4455, De Monceaux, Terrebonne, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer le nom de Maxime Riopel-Quenneville en celui de Maxime Riopel.

Terrebonne, le 7 février 1995

97459-8-2

ÈVE QUENNEVILLE

Olivier St-Onge

Prenez avis que Francine Marcotte, en sa qualité de mère, domiciliée au 12145, rue Gourdeau, Québec, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer le nom de Olivier St-Onge en celui de Félix-Olivier St-Onge.

Québec, le 7 février 1995

97442-8-2

FRANCINE MARCOTTE

Megan Smutek Ruscito

Prenez avis que Irene Smutek, en sa qualité de mère, domiciliée au 1421, Verdi, LaSalle, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer le nom de Megan Smutek Ruscito en celui de Megan Ruscito.

Montréal, le 12 février 1995

97466-8-2

IRENE SMUTEK

Pascale Emilie Delage-Florian

Prenez avis que France Delage, en sa qualité de mère, domiciliée au 1750, croissant Turgeon, Brossard, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer le nom de Pascale Emilie Delage-Florian en celui de Pascale Emilie Florian.

Brossard, le 2 février 1995

97422-8-2

FRANCE DELAGE

Michèle Duval

Prenez avis que Sylvianne Pellerin, en sa qualité de mère, domiciliée au 80, rue Montréal, Rouyn-Noranda, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer le nom de Michèle Duval en celui de Michèle Pellerin.

Rouyn-Noranda, le 24 janvier 1995

97448-8-2

SYLVIANNE PELLERIN

Patrick Boulet-Boulay

Prenez avis que Patrick Boulet-Boulay, domicilié au 5, 3^e Rue, C.P. 23, Saint-Pierre-de-Broughton, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Patrick Boulay.

Thetford Mines, le 21 février 1995

97523-9-2

PATRICK BOULAY

Nick Nabhan

Prenez avis que Nick Nabhan, domicilié au 17017, Émile-Nelligan, appartement 9, Pierrefonds, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Nizar Nabhan.

Pierrefonds, le 30 janvier 1995

97437-8-2

N. NABHAN

Pièrre De Blois

Prenez avis que Pièrre De Blois, domicilié au 230 B, route 138, Cap-Santé, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Pierre Tremblay.

Cap-Santé, le 6 février 1995

97425-8-2

PIERRE TREMBLAY

Randi Joy Precz

Prenez avis que Randi Joy Precz, domicilié au 843, croissant Connaught, Chomedey, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Randi Joy Press.

Montréal, le 3 janvier 1995

97503-9-2 RANDI JOY PRECZ

Raül Pallarès

Prenez avis que Raül Pallarès, domicilié au 6650, 15^{ème} Avenue, Montréal, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Paul Raül Pallarès.

Montréal, le 10 février 1995

97458-8-2 RAÜL PALLARÈS

Regent, Joseph Fournier

Prenez avis que Regent, Joseph Fournier, domicilié au 50, rue Principale, Saint-Flavien, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Réjean, Joseph Fournier.

Saint-Flavien, le 18 février 1995

97521-9-2 RÉJEAN FOURNIER

Rheal Lussier

Prenez avis que Rheal Lussier, domicilié au 1742, Verdun, Saint-Bruno, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Real Lussier.

Saint-Bruno, le 9 février 1995

97486-9-2 RHEAL LUSSIER

Sabrina Tamara Vanegas

Prenez avis que Jose Raul Latham, en sa qualité de père, domicilié au 1190, rue du Fort, appartement 900, Montréal, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer le nom de Sabrina Tamara Vanegas en celui de Sabrina Tamara Latham Vanegas.

Montréal, le 2 février 1995

97467-8-2 JOSE RAUL LATHAM

Sandra Ménard

Prenez avis que Sandra Ménard, domiciliée au 5270, place Riviera, appartement 202, Pierrefonds, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Sandra Betsalel.

Pierrefonds, le 17 janvier 1995

97504-9-2 SANDRA MÉNARD

Sarah Marie-Rose Suzette Boudreault-Simard

Prenez avis que Dominique Boudreault, en sa qualité de mère, domiciliée au 7481, du Geai Bleu, Charny, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer le nom de Sarah Marie-Rose Suzette Boudreault-Simard en celui de Myriam Marie-Rose Suzette Boudreault-Simard.

Charny, le 7 février 1995

97413-8-2 DOMINIQUE BOUDREAUULT

Serge Juteau

Prenez avis que Serge Juteau, domicilié au 565, rue Dublin, Montréal, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Serge Vallières.

Montréal, le 14 février 1995

97501-9-2 SERGE JUTEAU

Simon Martin Dabaté

Prenez avis que Manon Hélie, en sa qualité de mère, domiciliée au 431B, 2^e Avenue, Deux-Montagnes, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer le nom de Simon Martin Dabaté en celui de Simon Martin Hélie-Dabaté.

Deux-Montagnes, le 9 février 1995

97484-9-2 MANON HÉLIE

**Steven Gallant
Jessica Gallant**

Prenez avis que Linda Tremblay, en sa qualité de mère, domiciliée au 514, chemin Milton, Saint-Valérien, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer les noms de Steven Gallant et de Jessica Gallant en ceux de Steven Gallant-Tremblay et de Jessica Gallant-Tremblay.

Saint-Hyacinthe, le 30 janvier 1995

97452-8-2 LINDA TREMBLAY

Tahar Siari

Prenez avis que Tahar Siari, domicilié au 1210, Quenneville, appartement 311, Saint-Laurent, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Georges Tahar Siari.

Saint-Laurent, le 14 février 1995

97497-9-2

TAHAR SIARI

Xavier Léonard Pesant

Prenez avis que Hélène Roy, en sa qualité de mère, domiciliée au 463, chemin de la Plage, Cookshire, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer le nom de Xavier Léonard Pesant en celui de Xavier Léonard Pesant-Roy.

Sherbrooke, le 26 janvier 1995

97463-8-2

Le procureur de la requérante,
NADIA PLANTE, *avocate*

En cas d'absence de la personne ci-haut désignée, LA CURATRICE PUBLIQUE désigne monsieur Yvon Desjardins ou monsieur Bruno Maheu ou monsieur François St-Cyr, tous membres de son personnel, et leur délègue les mêmes pouvoirs et autorités;

La seule signature d'une des personnes désignées fera foi de son autorité à agir au nom de la Curatrice publique;

Les présentes désignations prendront effet à compter du 1^{er} janvier 1995 et seront valides jusqu'au 31 décembre 1995;

LA CURATRICE PUBLIQUE se réserve le droit de révoquer par écrit, en tout ou en partie, les présentes désignations, auquel cas, telles révocations prendront effet à compter de leur signature par LA CURATRICE PUBLIQUE;

La présente désignation met également fin, à compter du 1^{er} janvier 1995, à toute désignation antérieurement consentie.

En foi de quoi, je signe en double exemplaire à Montréal, ce 1^{er} janvier 1995.

La Curatrice publique,
NICOLE FONTAINE

97479

Curateur public — Loi sur le

Désignation de personnes pour remplacer la Curatrice publique en cas d'absence (article 7, Loi sur le curateur public, L.R.Q., c. C-81)

LE CURATEUR PUBLIC DU QUÉBEC, en la personne de madame Nicole Fontaine, nommée par décret du gouvernement du Québec numéro 1985-89, en date du 20 décembre 1989, tenant bureau au 600, boulevard René-Lévesque Ouest, bureau 500, ville et district de Montréal.

Ci-après nommé: «LA CURATRICE PUBLIQUE».

ATTENDU QU'en vertu de l'article 7 de la Loi sur le curateur public (L.R.Q., c. C-81), LA CURATRICE PUBLIQUE a autorité pour désigner une ou des personnes membres de son personnel, pour la remplacer en cas d'absence;

ATTENDU QUE cette désignation doit être faite par écrit et publiée à la *Gazette officielle du Québec* mais prend effet à compter de sa signature par la Curatrice publique;

LA CURATRICE PUBLIQUE désigne par les présentes madame Ginette Sylvain, membre de son personnel, pour la remplacer en cas d'absence et, à cet effet, lui délègue tous les pouvoirs et autorités que lui confèrent la Loi sur le curateur public, le Code civil et toute autre loi;

Avis de parution de délégation de personnes pour assister la Curatrice publique dans ses fonctions (article 7, Loi sur le curateur public, L.R.Q., c. C-81)

LE CURATEUR PUBLIC du Québec, en la personne de madame Nicole Fontaine, nommée par décret du gouvernement du Québec, numéro 1985-89, en date du 20 décembre 1989, tenant bureau au 600, boulevard René-Lévesque Ouest, bureau 500, ville et district de Montréal.

Ci-après nommé: «la Curatrice publique».

ATTENDU QU'en vertu de l'article 7 de la Loi sur le curateur public, la Curatrice publique a autorité pour délèguer une partie de ses pouvoirs à des membres de son personnel pour l'assister dans ses fonctions;

ATTENDU QUE cette délégation doit être faite par écrit et publiée à la *Gazette officielle du Québec*;

La Curatrice publique délègue, par les présentes, les pouvoirs ci-après énumérés aux personnes ci-après désignées, lesquelles sont toutes membres de son personnel, savoir:

Objets	Pouvoirs délégués	Personnes désignées
1. Régimes de protection:	Établir, signer et déposer le rapport du Curateur public prévu à l'article 14 de la Loi sur le curateur public, y compris la recommandation et autres documents requis.	M. Laurent Bussière Mme Michelle Duplessis Mme Lyse Gautier M. Égide Godbout M. Bruno Maheu M. Laurent Michaud Mme Céline Montminy Mme Nicole Paquet
	Demander, par requête au tribunal, l'ouverture d'un régime de protection, la révision d'un régime de protection y compris la mainlevée d'un tel régime et le remplacement du Curateur public par un représentant privé.	Mme Claire Babin M. Laurent Bussière Mme Michelle Duplessis Mme Lyse Gautier M. Égide Godbout M. Bruno Maheu M. Laurent Michaud Mme Céline Montminy Mme Nicole Paquet
	Intervenir dans toute instance relative à l'ouverture, à la révision d'un régime de protection ou à l'homologation d'un mandat.	M. Bruno Maheu
	Intervenir dans toute instance relative à une tutelle ou curatelle lorsque le Curateur public est mis en cause y compris, le cas échéant, l'autorité de contester et de convenir de tout règlement hors cour.	M. Bruno Maheu
2. Immeubles:	Signer et déposer pour enregistrement, tout avis énonçant la qualité d'administrateur du Curateur public sur un immeuble confié à son administration.	M. Yvon Desjardins M. Bruno Maheu M. Roberto Pagliarulo M. François St-Cyr
	Signer et déposer tout certificat attestant la fin de l'administration du Curateur public aux fins de la radiation de l'avis de sa juridiction sur un immeuble confié à son administration.	M. Yvon Desjardins M. Bruno Maheu M. Roberto Pagliarulo M. Francis St-Cyr
3. Biens meubles:	Vendre de gré à gré à l'encan tout bien meuble.	M. Yvon Desjardins Mme Marie Despartis M. Michel Frenette M. Bruno Maheu M. Daniel Francon M. François St-Cyr
4. Véhicules-moteurs:	Vendre de gré à gré ou à l'encan tout véhicule-moteur.	M. Yvon Desjardins Mme Marie Despartis M. Bruno Maheu M. Daniel Francon M. François St-Cyr
	Signer tout avis de transfert requis pour la vente et la disposition d'un véhicule-moteur.	M. Laurent Bussière M. Yvon Desjardins Mme Marie Despartis Mme Michelle Duplessis Mme Lyse Gautier M. Égide Godbout M. Bruno Maheu M. Laurent Michaud M. Daniel Francon M. François St-Cyr

Objets	Pouvoirs délégués	Personnes désignées
5. Baux :	Consentir ou accepter tout bail portant sur des logements et signer le formulaire-type émis par la Régie du logement.	M. Laurent Bussière M. Yvon Desjardins Mme Marie Despatis Mme Michelle Duplessis Mme Lyse Gautier M. Égide Godbout M. Bruno Maheu M. Laurent Michaud M. Roberto Pagliarulo M. François St-Cyr
6. Valeurs mobilières :	Acheter ou vendre toute valeur mobilière à l'exclusion des valeurs du portefeuille collectif.	M. Laurent Bussière M. Yvon Desjardins Mme Marie Despatis Mme Michelle Duplessis Mme Lyse Gautier M. Égide Godbout M. Bruno Maheu M. Laurent Michaud M. François St-Cyr
	Consentir et signer tout acte de cautionnement aux fins d'obtenir un duplicata du titre original perdu ou détruit.	M. Laurent Bussière M. Yvon Desjardins Mme Marie Despatis Mme Michelle Duplessis Mme Lyse Gautier M. Égide Godbout M. Bruno Maheu M. Laurent Michaud M. François St-Cyr
7. Fonds de pension :	Autoriser et consentir au transfert d'un régime enregistré d'épargne-retraite à un fonds enregistré d'épargne-retraite.	M. Laurent Bussière Mme Michelle Duplessis Mme Lyse Gautier M. Égide Godbout M. Bruno Maheu M. Laurent Michaud
	Effectuer le choix d'options s'offrant en regard d'un fonds de pension.	M. Laurent Bussière Mme Michelle Duplessis Mme Lyse Gautier M. Égide Godbout M. Bruno Maheu M. Laurent Michaud
8. Créances :	Donner quittance de toute somme reçue relativement à une créance non garantie.	M. Laurent Bussière Mme Marie Despatis Mme Michelle Duplessis Mme Lyse Gautier M. Égide Godbout M. Bruno Maheu M. Laurent Michaud M. François St-Cyr
	Renouveler toute dette hypothécaire.	M. Laurent Bussière Mme Michelle Duplessis Mme Lyse Gautier M. Égide Godbout M. Bruno Maheu M. Laurent Michaud M. François St-Cyr

Objets	Pouvoirs délégués	Personnes désignées
9. Procédures	Contester toute procédure judiciaire signifiée au Curateur public ès qualités.	M. Yvon Desjardins M. Bruno Maheu M. François St-Cyr
	Négocier et convenir de tout règlement hors cour relativement aux procédures signifiées au Curateur public ès qualités.	M. Yvon Desjardins M. Bruno Maheu M. François St-Cyr
	Intenter toute procédure judiciaire relativement à tout droit patrimonial créé antérieurement à la juridiction du Curateur public.	M. Yvon Desjardins M. Bruno Maheu M. François St-Cyr
	Signer toute requête en autorisation judiciaire pour la vente de biens mobiliers et immobiliers ou pour transiger.	M. Yvon Desjardins M. Bruno Maheu M. François St-Cyr
10. Assurance:	Produire toute réclamation et accepter toute indemnité d'assurance.	M. Laurent Bussière M. Yvon Desjardins Mme Marie Despatis Mme Michelle Duplessis Mme Lyse Gautier M. Égide Godbout M. Bruno Maheu M. Laurent Michaud M. Robert Pagliarulo M. François St-Cyr
11. Mandat:	Confier mandat à un tiers pour le règlement d'une succession dans laquelle le Curateur public ès qualités est intéressé et donner quittance pour les sommes reçues.	M. Laurent Bussière M. Yvon Desjardins Mme Michelle Duplessis Mme Lyse Gautier M. Égide Godbout M. Bruno Maheu M. Laurent Michaud M. François St-Cyr
12. Registres:	Certifier les inscriptions contenues aux registres tenus par le Curateur public.	M. Yvon Desjardins M. Daniel Francon
13. Divers:	Demander un détournement de courrier au maître de poste.	M. Laurent Bussière Mme Marie Despatis Mme Michelle Duplessis Mme Lyse Gautier M. Égide Godbout M. Bruno Maheu M. Laurent Michaud M. François St-Cyr
	Procéder à l'annulation d'une raison sociale et l'enregistrer.	M. Bruno Maheu M. François St-Cyr

Objets	Pouvoirs délégués	Personnes désignées
14. Consentement:	<p>Consentir et autoriser pour et au nom du Curateur public agissant en sa qualité de tuteur ou curateur à une personne placée sous un régime de protection:</p> <ul style="list-style-type: none"> a) l'accès à tout dossier médical et social; b) l'accès au dossier maintenu par le Curateur public; c) à l'autorisation requise aux fins de la divulgation des renseignements contenus aux formulaires d'évaluation médicale et d'évaluation de l'autonomie prescrits par le ministère de la Santé et des Services sociaux (formules CTMSP); d) l'affichage des « actes de vie quotidienne » dans les établissements; e) la participation aux colonies de vacances et autres activités similaires; f) l'utilisation de photographies; g) la participation à un film ou à un vidéo; h) aux contentions pour des fins de sécurité; i) aux mesures aversives aux fins de modification de comportement; j) aux vaccins; k) aux traitements dentaires; l) à l'endoscopie; m) à la chimiothérapie et radiothérapie; n) à l'angiographie; o) aux traitements au laser; p) aux interventions chirurgicales à l'exception des interventions entraînant la stérilisation et l'avortement; q) à la prolongation d'un permis opératoire; r) à l'admission en centre hospitalier; s) au test de dépistage VIH. 	M. Bruno Maheu
15. Gestion collective:	<p>Autoriser et effectuer toute transaction au portefeuille collectif jusqu'à concurrence de deux millions de dollars (2 000 000,00 \$) par transaction.</p>	Mme Ginette Sylvain
16. Conseil de tutelle:	<p>L'exercice des obligations, droits et autorités attachés à la fonction de conseil de tutelle, lorsque le Curateur public est désigné par le tribunal pour assumer cette charge, à l'exception des avis du conseil de tutelle en matière de soins, d'aliénation d'une partie du corps ou d'expérimentation donnés conformément à l'article 23 du Code civil du Québec.</p>	<p>M. Laurent Bussière Mme Michelle Duplessis Mme Lyse Gautier M. Égide Godbout M. Bruno Maheu M. Laurent Michaud</p>

Tous les pouvoirs faisant l'objet de la présente délégation, sauf ceux énumérés aux paragraphes 1, 12, 15 et 16 s'appliquent uniquement aux pouvoirs attribués par la Loi sur le curateur public lorsqu'il agit à titre de représentant légal d'une personne ou d'un bien confié à son administration.

Tous les pouvoirs délégués aux présentes par la Curatrice publique comprennent par la ou les personnes désignées à les exercer, le pouvoir de décision et l'autorité de signer, pour et en son nom, tout document nécessaire ou utile à ces fins.

Lorsque plusieurs personnes sont désignées pour exercer un même pouvoir délégué, chacune d'entre elles aura, seule, et à l'exclusion des autres, toute autorité d'agir en regard de ce pouvoir.

La présente délégation de pouvoirs prendra effet à compter du 1^{er} janvier 1995 et sera valide jusqu'au 31 décembre 1995.

La Curatrice publique se réserve le droit de révoquer, par écrit, en tout ou en partie, la présente délégation de pouvoirs auquel cas, telle révocation prendra effet à compter de la date de sa signature par la Curatrice publique.

La présente délégation met également fin, à compter du 1^{er} janvier 1995, à toute autre délégation antérieurement consentie.

Je signe, en double exemplaire, à Montréal, le 1^{er} janvier 1995.

La Curatrice publique,
NICOLE FONTAINE

97478

Avis de qualité

Conformément aux dispositions de l'article 32 de la Loi sur le curateur public et de l'article 699 du Code civil du Québec, le curateur public donne avis qu'il est administrateur provisoire des biens délaissés et liquidateur des successions non réclamées pour les personnes ci-dessous mentionnées:

1° Biens trouvés sur un cadavre non réclamé:

Nom	Domicile	Date du décès
ASSELIN, André	inconnu	1994 12 06
BAILEY, Linda Lorraine	4701, De Coutrai, appartement 215, Montréal	1994 11 30

2° Biens situés au Québec dont les propriétaires ou leurs héritiers sont inconnus ou introuvables ou auxquels ils ont renoncé:

BOULON, Gérard Philippe	3445, Dumas, appartement 102, Québec	1994 07 10
HAMILTON, Robert & John	inconnu	
RAYMOND, Eudore	5185, Casgrain, Montréal	1994 10 10
ROBERTS, Allan	120, 18 ^e Avenue, Lachine	1994 12 12
UNTEREGGER, Rudolph	3740, Laurier Est, Montréal	1994 09 24

3° Biens délaissés par les personnes morales dissoutes:

LEPAGE AUTOMOBILE LTÉE

4° Sommes non réclamées, depuis plus d'un an, par les bénéficiaires ou leurs héritiers dans les caisses des bénéficiaires des établissements de santé ci-dessous:

LES CENTRES D'ACCUEIL DU HAUT ST-LAURENT

5° Successions non réclamées de personnes inaptes représentées par le curateur public:

Nom	Domicile	Date du décès
JACKSON, Omer	262, Saint-Basile, Saint-Basile	1989 08 10

6° Successions non réclamées:

Nom	Domicile	Date du décès
BEAUPRÉ, Armand	3792, Gertrude, Verdun	1994 05 24
BEAUSOLEIL, Marcel	231A, Saint-Louis, Lemoine	1994 04 22
CHEVALIER, François	11, place Chalons, Lorraine	1993 06 17
DAVIS, Diane	41, De Boucherville, appartement 1, Cap-de-la-Madeleine	1994 05 24
EKBATANI, Mahammad Javad	2860, Langelier, appartement 4, Montréal	1994 02 02
GAUTHIER, Gérard	8312B, Lajeunesse, Montréal	1994 10 20
LACASSE, Gérald	5990, Foster, Waterloo	1994 10 28
LAFRANCE, Gilles	168, Lowring, Drummondville	1993 05 29
LAPLANTE (LESSARD), M.-Rose	378, Langlois, appartement 1, Granby	1994 05 02

Nom	Domicile	Date du décès
LAURIN, Jacques	59, Cléophas, Salaberry-de-Valleyfield	1994 10 10
LECLERC, Sylvain	2412, De Lasalle, Montréal	1994 06 01
LECOMPTE, Gérald	105, Des Bouleaux, Val-Senneville	1994 05 27
MANTEAU, Georges	19, Saint-Antoine, Gatineau	1994 10 04
MARCEAU, Josée	2842B, Royale, Saint-Charles-de-Bellechasse	1994 08 01
MYRE, Thérèse	19, carré Royal, appartement 5, Blainville	1994 03 03
NEWELL, Cletus	18, Frontenac, Hull	1993 12 31
PAGÉ, Lévis	792, 4 ^e Rue, Grand-Mère	1994 07 15
PARISÉ, André	3435, Gouin Est, appartement 1014, Montréal-Nord	1994 11 28
PÉPIN, France	200, Perrot, Île Perrot	1994 06 29
QUESNEL, Jean	1050, Gordon, appartement 230, Verdun	1993 11 04
RATELLE, Thérèse	1500, montée Monette, appartement 1-412, Laval	1994 03 09
ROY, Jean	745, place Fortier, appartement 1505, Saint-Laurent	1994 04 27
SAUVÉ, René	5139, Beaubien, appartement 2, Montréal	1994 06 29

Selon l'article 794 du Code civil du Québec, le curateur public dresse un inventaire des successions non réclamées au paragraphe 6 du présent avis. Sur demande écrite de la part d'une personne intéressée (héritier, légataire, créancier possédant un document à l'appui), copie de l'inventaire pourra lui être transmise.

Le curateur public remettra les biens et les revenus produits depuis le début de son administration provisoire au propriétaire ou aux héritiers qui se manifestent dans les dix ans du début de sa gestion pour les paragraphes 1, 2, 4 et 5 et dans les dix ans de la date du décès pour le paragraphe 6.

Le curateur public du Québec,
Direction des biens délaissés
600, boulevard René-Lévesque Ouest, bureau 500
Montréal (Québec)
H3B 4W9
Tél.: 1-514-873-4074
1-800-363-9020

97488

Ministères — Avis concernant les

Affaires municipales

Municipalité de Saint-Antoine-de-Tilly

Le ministre des Affaires municipales donne avis qu'il a approuvé en date du 16 février 1995, conformément à l'article 25 de la Loi sur l'organisation territoriale municipale (L.R.Q., c. O-9), la demande de changement de nom de la Paroisse de Saint-Antoine-de-Tilly pour lui donner le nom de « Municipalité de Saint-Antoine-de-Tilly », située dans la municipalité régionale de comté de Lotbinière.

6183

Le ministre,
GUY CHEVRETTE

Municipalité de Dupuy

Le ministre des Affaires municipales donne avis qu'il a approuvé en date du 16 février 1995, conformément à l'article 25 de la Loi sur l'organisation territoriale municipale (L.R.Q., c. O-9), la demande de changement de nom de la Municipalité de Saint-Jacques-de-Dupuy pour lui donner le nom de « Municipalité de Dupuy », située dans la municipalité régionale de comté d'Abitibi-Ouest.

6183

Le ministre,
GUY CHEVRETTE

Paroisse de Princeville Ville de Princeville

Le ministre des Affaires municipales donne avis conformément à l'article 162 de la Loi sur l'organisation territoriale municipale (L.R.Q., c. O-9) qu'il a approuvé, en date du 16 février 1995, le règlement numéro 511-94 de la Ville de Princeville ayant pour but d'annexer à son territoire une partie de celui de la Paroisse de Princeville.

La description du territoire visé par l'annexion est celle qui a été rédigée par le ministre des Ressources naturelles le 2 février 1995; cette description apparaît en annexe.

Le ministre des Affaires municipales donne également avis, conformément à l'article 30 de la loi, qu'à la suite de cette annexion, la population de la Ville de Princeville est établie à 4 028 habitants et celle de la Paroisse de Princeville à 1 765 habitants.

Le ministre,
GUY CHEVRETTE

DESCRIPTION OFFICIELLE DES LIMITES DU TERRITOIRE DÉTACHÉ DE LA PAROISSE DE PRINCEVILLE ET ANNEXÉ À LA VILLE DE PRINCEVILLE, DANS LA MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE L'ÉRABLE

Un territoire faisant actuellement partie de la Paroisse de Princeville, dans la Municipalité régionale de comté de L'Érable, comprenant en référence au cadastre du canton de Stanfold la partie du lot 14A du rang 9 et ses subdivisions présentes et futures ainsi que les rues, boulevards ou parties d'iceux, le tout renfermé dans les limites ci-après décrites, à savoir: partant du point de rencontre du côté nord-ouest de l'emprise de la rue Saint-Jacques Ouest et de la ligne séparative des cadastres du village de Princeville et du canton de Stanfold; de là, successivement, les lignes et démarcations suivantes: vers le sud, partie de ladite ligne séparative de cadastres jusqu'au côté sud-est de l'emprise du boulevard Carignan Ouest, cette ligne mesurant 345,45 mètres; vers le sud-ouest, le côté sud-est de l'emprise dudit boulevard et son prolongement jusqu'au côté de l'emprise de la rue Saint-Jacques Ouest, ce côté sud-est et son prolongement mesurant 170,17 mètres; enfin, vers le nord et le nord-est les côtés ouest et nord-ouest de l'emprise de ladite rue, mesurant respectivement 263,09 mètres, 97,84 mètres le long d'un arc de cercle de 100,15 mètres de rayon et 132,75 mètres jusqu'au point de départ; lequel territoire est annexé à la Ville de Princeville.

Dans la présente description les distances sont exprimées en mètres (SI).

Ministère des Ressources naturelles
Service de l'arpentage
Charlesbourg, le 2 février 1995

Préparée par: GILLES CLOUTIER,
arpenteur-géomètre

P-151

6183

Ville du Cap-de-la-Madeleine

Le ministre des Affaires municipales, monsieur Guy Chevette, donne avis conformément à l'article 281 de la Loi sur l'organisation territoriale municipale (L.R.Q., c. O-9) qu'il a décidé, en date du 16 février 1995, d'étendre les limites territoriales aquatiques de la Ville du Cap-de-la-Madeleine.

Les limites territoriales de cette municipalité sont modifiées par l'addition du territoire décrit par le ministre des Ressources naturelles le 16 juillet 1993. Cette description figure en annexe.

Le ministre,
GUY CHEVRETTE

DESCRIPTION OFFICIELLE DES LIMITES DU TERRITOIRE AQUATIQUE PROPOSÉ POUR LA VILLE DE CAP-DE-LA-MADELEINE, DANS LA MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE FRANCHEVILLE

Un territoire situé en front de la ville de Cap-de-la-Madeleine, dans la municipalité régionale de comté de Francheville, comprenant la partie du fleuve Saint-Laurent, les blocs, quais, murs de soutènement ou autres, le tout renfermé dans les limites ci-après décrits, à savoir: partant du point de rencontre de la ligne séparative des lots 106 et 107 du cadastre de la paroisse de Cap-de-la-Madeleine et de la rive gauche du fleuve; de là, successivement, les lignes et démarcations suivantes: en suivant les limites actuelles de la ville de Cap-de-la-Madeleine, ladite rive gauche en remontant le cours du fleuve jusqu'à la rive gauche de la rivière Saint-Maurice; puis laissant les limites actuelles de ladite ville, le prolongement de la rive gauche du fleuve jusqu'à la ligne passant à mi-distance entre la rive gauche de la rivière Saint-Maurice et la rive nord-est de l'île La Poterie; vers le sud-est, le prolongement de cette ligne passant à mi-distance jusqu'à la ligne médiane du fleuve; ladite ligne médiane en descendant le cours du fleuve jusqu'au prolongement de la ligne séparative des lots 106 et 107 du cadastre de la paroisse de Cap-de-la-Madeleine; enfin, ledit prolongement jusqu'au point de départ; lesquelles limites définissent le territoire aquatique proposé pour la ville de Cap-de-la-Madeleine.

Ministère de l'Énergie et des Ressources
Service de l'arpentage
Québec, le 16 juillet 1993

Préparée par: Gilles Cloutier,
arpenteur-géomètre

C-16

6183

Ressources naturelles

Taux de la redevance additionnelle sur l'énergie générée au Québec

Avis d'indexation

Conformément à l'article 68 de la Loi sur le régime des eaux (L.R.Q., c. R-13) tel que modifié par le chapitre 13 des Lois de 1994, statuant sur la redevance exigée des détenteurs de forces hydrauliques, le ministre des Ressources naturelles publie le taux indexé en fonction de l'augmentation de l'indice des prix à la consommation pour le Canada pour la période se terminant le 31 décembre de l'année précédente, déterminé à 0,230 % par Statistique Canada.

En conséquence, pour l'année 1995, le taux de la redevance additionnelle s'élève à 1,81 \$ par mille kilowattheures d'énergie générée.

Le ministre des Ressources naturelles,
FRANÇOIS GENDRON

6182

Industrie, du commerce, de la science et de la technologie

Municipalité de Saint-Donat

Avis d'autorisation

Conformément à l'article 13 de la Loi sur les heures et les jours d'admission dans les établissements commerciaux, le directeur général du Commerce du ministère de l'Industrie, du Commerce, de la Science et de la Technologie, en vertu des pouvoirs qui lui sont conférés par le ministre, donne avis qu'il autorise que le public soit admis dans les établissements commerciaux situés sur le territoire de la Municipalité de Saint-Donat, en dehors des heures prévues à l'article 2 ainsi que les jours visés par l'article 3, et ce du 1^{er} mars 1995 au 29 février de l'an 2000.

Québec, le 15 février 1995

6179

FRANÇOIS PARADIS

Mise en marché des produits agricoles — Loi sur la

Avis

Pêcheurs de pétoncle

- Plan conjoint
- Avis de dépôt

Veillez prendre note que le Regroupement des pêcheurs de la Haute et Moyenne Côte-Nord a déposé devant la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec une requête en approbation d'un projet de plan conjoint des pêcheurs de pétoncle de la Haute et Moyenne Côte-Nord.

Le plan conjoint proposé viserait toute personne qui détient un permis fédéral de pêche commerciale l'autorisant à récolter du pétoncle dans les zones 16A, 16B, 16C, 16D, 16E, 16G et 18A telles que définies au Règlement des pêches de l'Atlantique (1985) de Pêches et Océans Canada ainsi que tout pétoncle pêché dans ces zones et débarqué dans un point de débarquement au Québec.

Le plan serait administré par un office de pêcheurs; les dépenses d'administration et d'application du plan seraient financées par une contribution de 0,25 \$ par livre de chair de pétoncle débarqué par année et par pêcheur. Toute personne peut obtenir une copie de la requête et du projet de plan en s'adressant au secrétaire de la Régie à l'adresse ci-dessous.

Veillez de plus prendre note que la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec entendra les personnes intéressées par cette requête lors d'une audience qu'elle tiendra à partir de 14 h le mercredi 29 mars 1995 dans une salle de L'Hôtel du Havre situé au 970, boulevard de l'Escale à Havre Saint-Pierre.

Le secrétaire,
CLAUDE RÉGNIER

97492

Nomination(s)

Il a plu au lieutenant-gouverneur de la province de Québec, le très honorable Martial Asselin, C.P., C.R., de nommer la personne suivante à titre d'aide de camp honoraire, durant son mandat:

Lieutenant-colonel (H) Gordon Atkinson.

Québec, le 20 février 1995

6184

Le chef de cabinet,
JEAN-FRANÇOIS PROVENÇAL,
lieutenant-colonel

Projet de loi d'intérêt privé — Avis de présentation d'un

Fédération des commissions scolaires du Québec

Avis est donné qu'un projet de loi privé sera présenté à l'Assemblée nationale du Québec lors de la session devant débiter au printemps 1995 en vue de modifier la Loi concernant la Fédération des commissions scolaires du Québec.

Ces modifications visent:

à permettre, au moment de sa mise en place, à toute commission scolaire linguistique dont la majorité des élèves jeunes et adultes provient d'une commission scolaire membre de la Fédération, d'être membre de plein droit de la Fédération;

à enlever les restrictions qui empêchent la Fédération d'appliquer totalement la troisième partie de la Loi sur les compagnies (L.R.Q., c. C-38).

Toute personne qui a des motifs d'intervenir sur le projet de loi doit en informer le directeur de la législation de l'Assemblée nationale, bureau 2.68, édifice Honoré-Mercier, 1025, rue Saint-Augustin, Québec, G1A 1A3.

97509

Le secrétaire général,
CLERMONT PROVENCHER, *avocat*

Qualité de l'environnement — Loi sur la

Projet d'agrandissement du L.E.S. (Carrière Demix) à l'usage exclusif de la station d'épuration des eaux usées de la Communauté urbaine de Montréal *Enquête et médiation*

Avis est donné, en vertu des dispositions de l'article 6.3 de la Loi sur la qualité de l'environnement (L.R.Q., c. Q-2), que je donne mandat au président du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement, situé au 625, rue Saint-Amable, de procéder à une enquête et à une médiation environnementale.

En conséquence, je demande au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement de préparer le dossier pour procéder et de mandater un commissaire à cet effet.

Le mandat débutera le 27 février 1995 et le rapport de cette démarche me sera remis le 27 avril 1995.

Sainte-Foy, le 13 février 1995

*Le ministre de l'Environnement
et de la Faune,*
JACQUES BRASSARD

6180

Régie de l'assurance-maladie du Québec

Professionnels désengagés et professionnels non participants

Liste par région de noms et adresses d'affaires des professionnels de la santé qui entendent exercer leur profession en dehors des cadres du régime en qualité de professionnels désengagés ou de professionnels non participants ou qui ont cessé d'exercer leur activité en cette qualité, ainsi que la date à laquelle prend effet leur désengagement ou leur non-participation ou la cessation de celle-ci, publiée conformément à l'article 24 du Règlement d'application concernant la Loi sur l'assurance-maladie du Québec (R.R.Q., 1981, c. A-29, r.1).

La liste cumulative par région des noms et adresses d'affaires de tous ces professionnels de la santé a été publiée dans l'édition du 7 janvier 1995.

Professionnels désengagés	Date effective du désengagement	Date effective de la fin du désengagement
Professionnels non participants		
Médecins omnipraticiens		
<i>Région de Montréal</i>		
Jean, Charles-F., 5480, avenue Panneton, Brossard, QC, J4W 2W8	95 03 01	95 08 31
Dentistes		
<i>Région de Montréal</i>		
Beaulne, Nathalie, C.P. 6128, succursale A, Montréal, QC, H3C 3J7	95 02 11	
Brousseau, Fannie, C.P. 6128, succursale A, Montréal, QC, H3C 3J7	95 02 11	
Labrie, Réjean, C.P. 6128, succursale A, Montréal, QC, H3C 3J7	95 02 11	
Talbot, Jocelyn, 401-777, rue de Lanoue, Verdun, QC, H3E 1V2	95 02 11	

97477

Société d'habitation du Québec

— Loi sur la

Office municipal d'habitation de Trois-Rivières

Avis est donné qu'en vertu de l'article 57 de la Loi sur la Société d'habitation du Québec (L.R.Q., c. S-8), le lieutenant-gouverneur a délivré à l'Office municipal d'habitation de Trois-Rivières, sous le grand sceau de la province, des lettres patentes supplémentaires, en date du 16 décembre 1994, changeant le nom de l'Office municipal d'habitation.

Société d'habitation du Québec

Le secrétaire,

JEAN-LUC LESAGE, *avocat*

97490

Ventes pour taxes, avis de publication

Ville de Chibougamau

Avis public est donné par le soussigné que l'avis public ainsi que la liste des immeubles à être vendus à l'enchère publique, le 15 mars 1995 à dix (10) heures, pour le non-paiement des taxes municipales et scolaires, ont été publiés au journal « La Sentinelle de Chibougamau », aux éditions des 1^{er} novembre 1994 et 28 février 1995, conformément aux articles 511 et suivants de la Loi sur les cités et villes.

Chibougamau, le 22 février 1995

Le greffier,

JEAN FRASER, *avocat*

97507

Ville de Roberval

Avis public est, par les présentes, donné par le soussigné, greffier de la susdite municipalité, que j'ai publié dans le journal « ÉTOILE DU LAC », éditions des 12 et 19 février 1995, l'avis de vente d'immeubles pour non-paiement de taxes municipales, le tout conformément à l'article 514 de la Loi sur les cités et villes.

Roberval, le 20 février 1995

Le greffier,

JEAN-GUY TARDIF

97493

Erratum

Paroisse de Sainte-Thérèse-de-Breakeyville

Gazette officielle du Québec, 11 février 1995, n° 6, page 186.

Le titre « **Paroisse de Sainte-Thérèse-de-Breakeyville** » aurait dû se lire « **Paroisse de Sainte-Hélène-de-Breakeyville** ».

6181

Port de retour garanti
Gazette officielle du Québec
1500-D, boul. Charest Ouest, 1^e étage
Sainte-Foy (Québec)
G1N 2E5

ISSN 0703-5756

POSTE  MAIL

Société canadienne des postes / Canada Post Corporation

Port payé

Postage paid

Nbre

Bik

Permis no 6593178-95
Québec